



PORTAGE

PORTAGE SALARIAL

*Choisissez l'autonomie !
Devenez consultant ou formateur !*

VOTRE STATUT

Salarié (cadre) de l'une des sociétés du Groupe Links Conseil

AVANTAGES

- **Lancer rapidement une activité de conseil/formation** et éviter aux consultants, experts et formateurs certaines difficultés administratives que pourraient engendrer le développement d'une activité de manière isolée.
- **Organiser vos missions** : une assistance juridique travaille avec vous si nécessaire pour rédiger des contrats spéciaux pour consultants et d'éventuelles extensions de garantie professionnelle.
- **Apporter des garanties à vos clients** : des assurances de responsabilités civiles sont adaptées à votre activité.



Relier les hommes et les entreprises.

PORTAGE

> Plus d'info :

Direction du développement

Accueil Consultants & Entreprises

Tél. : 01 56 54 82 00

E-mail : accueil@links-conseil.com

www.links-conseil.com

- **Bénéficier d'une protection sociale liée au statut de salarié** (mutuelle complémentaire santé en option)
- **Être accompagné dans chaque situation** : un conseiller de gestion personnel est à votre disposition pour la gestion salariale.
- **Se lancer dans la formation** : Links Conseil accueille les cadres, spécialistes et experts qui souhaitent développer leur activité de formation en rejoignant une structure solide et organisée qui bénéficie d'un numéro de formateur. Links Conseil est doté d'un organisme non assujéti à la TVA, vos prestations au profit des organismes publics sont ainsi facilitées.
- **Renforcer son réseau en intégrant une société de conseil** : vous échangez et vous rencontrez ceux qui font des métiers complémentaires au vôtre.
- **Professionnaliser votre discours**, acquérir des techniques : le parcours Formation développé par Links Conseil renforce les capacités commerciales des consultants et des formateurs qui ont rejoint l'entreprise dans le cadre du portage salarial.

QUI EST CONCERNÉ ?

- **Spécialistes** : votre expérience vous permet de rechercher l'autonomie et de vous consacrer exclusivement à vos clients
- **Professionnels** : parce que vous êtes un professionnel confirmé, un client souhaite vous confier une mission ponctuelle.
- **Cadres salariés** : vous avez un talent caché et vous souhaitez développer un autre savoir-faire.
- **Consultants et formateurs** : vous souhaitez rejoindre une organisation qui respecte votre personnalité tout en vous proposant des synergies, des moyens, et de la crédibilité pour gagner la confiance de vos prospects.
- **Créateurs d'entreprises, détenteurs de projets, entrepreneurs** : vous avez l'esprit d'entreprise et vous voulez vous lancer. Vous êtes prudent et vous allez tester votre idée et vos capacités sur le marché sans risque financier et en sauvegardant vos droits sociaux.
- **Séniors actifs** : vous souhaitez changer d'organisation, être plus autonome, mais vous avez intérêt à conserver le même régime de cotisations pour votre prévoyance et votre future retraite.
- **Retraités actifs** : vous bénéficiez d'une retraite et vous souhaitez rester actif et compléter vos ressources. En savoir plus
- **Actifs à l'étranger** : vous pouvez choisir de travailler hors de France tout en souhaitant continuer d'y construire votre protection sociale actuelle et future. Vous pouvez opter pour une administration de votre activité sous régime métropolitain. En savoir plus
- **Actifs européens** : vous résidez hors de France et en Europe : vous pouvez bénéficier des différences de taux de cotisation et améliorer sensiblement le niveau de votre salaire tout en gardant une protection sociale égale à celle que vous auriez en France.



Relier les hommes et les entreprises.